

DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

(Décret n°74-449 du 15 mai 1974 modifié par le décret 2006-640 du 1^{er} juin 2006 modifié par les arrêtés des 20 août 2008, 29 juillet 2011 et 24 mai 2013)

**RENSEIGNEMENTS
A FOURNIR
PAR LE DEMANDEUR**

NOM et Prénoms

**Résidence du parent
(mère/père)
ou de l'époux(se)**

**Messagerie
Téléphone fixe :
Téléphone portable :**

Cocher la case correspondante :

Autre motif :

A adresser à la Mairie de Versonnex
74 rue Edmond Bosson 74150 Versonnex
Tél. : 04 50 62 15 91 – accueil@versonnex74.fr

Je soussigné(e)

Domicilié(e).....

.....@.....

Sollicite la constitution d'un livret ou la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'I.G.R.E.C., établi conformément aux informations ci-après, pour le motif suivant :

- Perte, vol ou destruction du premier livret (art 15)
- Rectification d'état-civil (art 16)
- Divorce, séparation judiciaire (art.14)
- Parent dépourvu(e) de livret
- Naissance d'un enfant

**Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus et au verso sont
exacts et complets.**

*L'usage d'un livret de famille inexact ou incomplet est passible
de POURSUITES PENALES.*

Fait à le

Signature du demandeur

INFORMATIONS

A fournir à l'appui d'une demande de second livret de Famille

ENTRE

ETAT CIVIL DU PARENT (PERE/MERE) OU DE
L'EPOUX(SE) : (1)

NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Décédé(e) le :

à :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil (Ministère des Affaires Etrangères - 44 000 NANTES)

OUI NON

ETAT CIVIL DU PARENT (PERE/MERE) OU DE
L'EPOUX(SE) : (1)

NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Décédé(e) le :

à :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil (Ministère des Affaires Etrangères - 44 000 NANTES)

OUI NON

Mariage contracté à la mairie de :

le :

Divorce le : Séparation de Corps le :

SI MARIAGE A L'ETRANGER : PAYS

Transcription au Service Central de l'Etat Civil (Ministère des Affaires Etrangères - 44 000 NANTES) OUI NON

ENFANT(S)

1. NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil

OUI NON

Décédé(e) le :

à :

2. NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil

OUI NON

Décédé(e) le :

à :

3. NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil

OUI NON

Décédé(e) le :

à :

4. NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil

OUI NON

Décédé(e) le :

à :

5. NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil

OUI NON

Décédé(e) le :

à :

6. NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Transcription au Service Central de l'Etat Civil

OUI NON

Décédé(e) le :

à :

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus et au verso sont exacts et complets.

L'usage d'un livret de famille inexact ou incomplet est passible de poursuites pénales.

NOTA : le livret de famille est constitué de la réunion :

- Des extraits de l'acte de mariage des époux(ses) ou des actes de naissance des parents et éventuellement des actes de décès des époux(ses) ou parents,
- Des extraits des actes de naissance des enfants et, le cas échéant des actes de décès des enfants mineurs,
- Des mentions de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées.
- Le livret est délivré uniquement si une autorité française détient l'acte de naissance de l'enfant et celui d'au moins un parent.

Sanctions

- L'utilisation d'un livret de famille falsifié ou non mis à jour peut entraîner des poursuites pénales et la condamnation à une amende de 1 500 €, ou 3 000 € en cas de récidive.